

INSTITUT COOPÉRATIF DE L'ÉCOLE MODERNE

I.C.E.M.

B.P. 282 - CANNES

Tél. 39.47.42 C.C.P. Marseille 1145.30

TECHNIQUES FREINET

PUBLICATIONS

CANNES, le 5 DECEMBRE 1962

L'ÉDUCATEUR

Revue pédagogique

TECHNIQUES DE VIE

Revue philosophique

BIBLIOTHÈQUE
DE TRAVAIL

Magazine pour enfants
avec suppléments

La GERBE enfantine
mensuel pour enfants

L'ART ENFANTIN

Revue d'art

BIBLIOTHÈQUE DE
L'ÉCOLE MODERNE

Brochures techniques

BT. SONORE

Complexe Audio-Visuel

à REUGE - LEBRETON - FALIGAND - GAUDIN - Jacques BENS -

Chers camarades,

J'ai une longue lettre d'Emilienne qui s'excuse de son silence et de celui de REUGE. Non, inutile de vous excuser. Je suis parfaitement au courant par les lettres des camarades de votre activité. Je le suis moins de vos soucis que je souhaite atténués si votre santé à tous s'est améliorée.

Je remercie REUGE d'avoir assisté aux réunions de l'OCCE. J'ai lu attentivement tous les comptes rendus officiels qui nous sont parvenus et au travers desquels on sent quelques remous, surtout au sujet de GROS qui est un bon brasseur d'affaires mais qui en brasse un peu trop.

Nos relations avec l'OCCE restent bonnes, d'autant plus que nous ne sommes pas exigeants. GOUZIL a été élu. Dans un certain nombre de départements, ce sont les nôtres qui prennent la direction des offices. Si ce mouvement s'accroît, notre position en face de l'OCCE en sera renforcée. D'autant plus que l'OCCE a eu un certain nombre d'affaires embêtantes à résoudre.

Je vais faire envoyer à Emilienne :

2 collections d'ART ENFANTIN
10 affiches " "
quelques peintures
1 boîte couleurs avec godets
la BEM sur le dessin

Elise a été effectivement fatiguée des yeux. De plus elle a toujours trop de travail à l'Ecole. Il faut que nous trouvions une solution avant Pâques, sinon nous fermerons. Ce serait triste.

Tu demandes comment conduire une démonstration. Il n'y a

MEMBRE DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES MOUVEMENTS D'ÉCOLE MODERNE

../...

que quelque chose de toujours facile et qui porte toujours : Faire travailler les enfants. Cela vaut les meilleurs verbiages. Tu n'as rien à dire. Et montre les documents.

As-tu lu la dernière BEM d'Elise ? Je t'en fais adresser une. Oui, le texte libre nous inquiète, et c'est pourquoi il nous faut toujours tenir la tête du peloton.

Et cela pose plus que jamais la question FONVIEILLE-OURY- ECOLE LIBERATRICE. Vous voyez l'empressement de l'ECOLE LIBERATRICE alors qu'on n'accepte aucune copie de nous. Mais le plus fort c'est cette annonce de FONVIEILLE dans l'ECOLE LIBERATRICE, Techniques Freinet sans Freinet. Ce sont eux qui nous représenteraient maintenant. Et nous, nous ferons le travail !

J'ai l'intention de dénoncer tout cela dans un prochain EDUCATEUR, mais nous en parlerons bientôt à Noël.

§

Question des droits d'auteur : J'en parlerai plus longuement à FALIGAND dont je viens de recevoir la lettre. Je te fais adresser deux exemplaires des statuts.

Mais je ne suis pas bien d'accord avec ton projet.

a) c'est l'ICEM qui doit traiter les droits d'auteur et non la CEL.

Il ne faut pas compliquer avec la signature de contrats pour la Coopérative. Les opérations entraînant des droits d'auteurs viennent toujours très longtemps après la production des oeuvres, parfois 20 ans après. On ne trouve pas toujours les éducateurs, on ne trouve presque jamais les enfants. Les oeuvres sont produites sous la responsabilité de l'éducateur. C'est lui seul qui doit être intéressé dans l'affaire. Ne pas y mêler les parents. S'il y a des ~~annus~~^m, on mettra des noms fictifs.

Nous joignons spécimens des productions à garantir :

- EDUCATEUR (certains n° spéciaux)
- B.T.
- ART ENFANTIN - GERBE
- Tous les journaux d'enfants paraissant sous notre responsabilité

Je verrai pour le reste.

§

Nous sommes dans une situation dramatique. Nos techniques deviennent officielles, mais d'autres se les approprient et naturellement on nous ignorera de plus en plus. Voyez ce qui se passe pour notre Ecole. On la loue, mais en attendant, aucun geste n'est fait pour nous aider à tel point que nous sommes prêts à tirer l'échelle et à ne rien faire pour essayer de se rendre l'administration favorable. Nous y perdons notre temps et notre énergie.

Amicalement à tous.

C. FREINET.